DÉPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE FLAUX

RÉVISION DU P.O.S. VALANT ÉLABORATION DU P.L.U.

- 4.1.2 -

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE - PLAN

Échelle. 1/5000°

DOSSIER D'ARRÊT DE PROJET

Prescription par D.C.M. du 29/05/2006
Arrêt du projet par D.C.M. du 04/07/2017
Approbation par D.C.M. du

Avec le concours de.

Mairie de Flaux

Hotel de ville
Le village
30700 FLAUX
Tel.04.66.22.17.92
Fax. 04.66.22.02.66
mairiedeflaux@wanadoo.fr

Urba.pro Urbanisme et projets

15 rue Jules Vallès
Résidence le Saint-Marc
34200 SETE
Tel.04.67.53.73.45
Fax.04.67.58.37.31
urba.pro@groupelarno.fr

LÉGENDE

Limite communale

SERVITUDE RELATIVE À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

AS1 - CONSERVATION DES EAUX
Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

+ Forage du Clos de Flaux - Arrêté de DUP n°01550 du 09/07/2001

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

+ Captage dit Champ captant de la Fontaine d'Eure - Uzès
Arrêté n°2003-218-5 DUP 06/08/2003

Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS

PT2 - TÉLÉCOMMUNICATIONS
Servitude de protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception
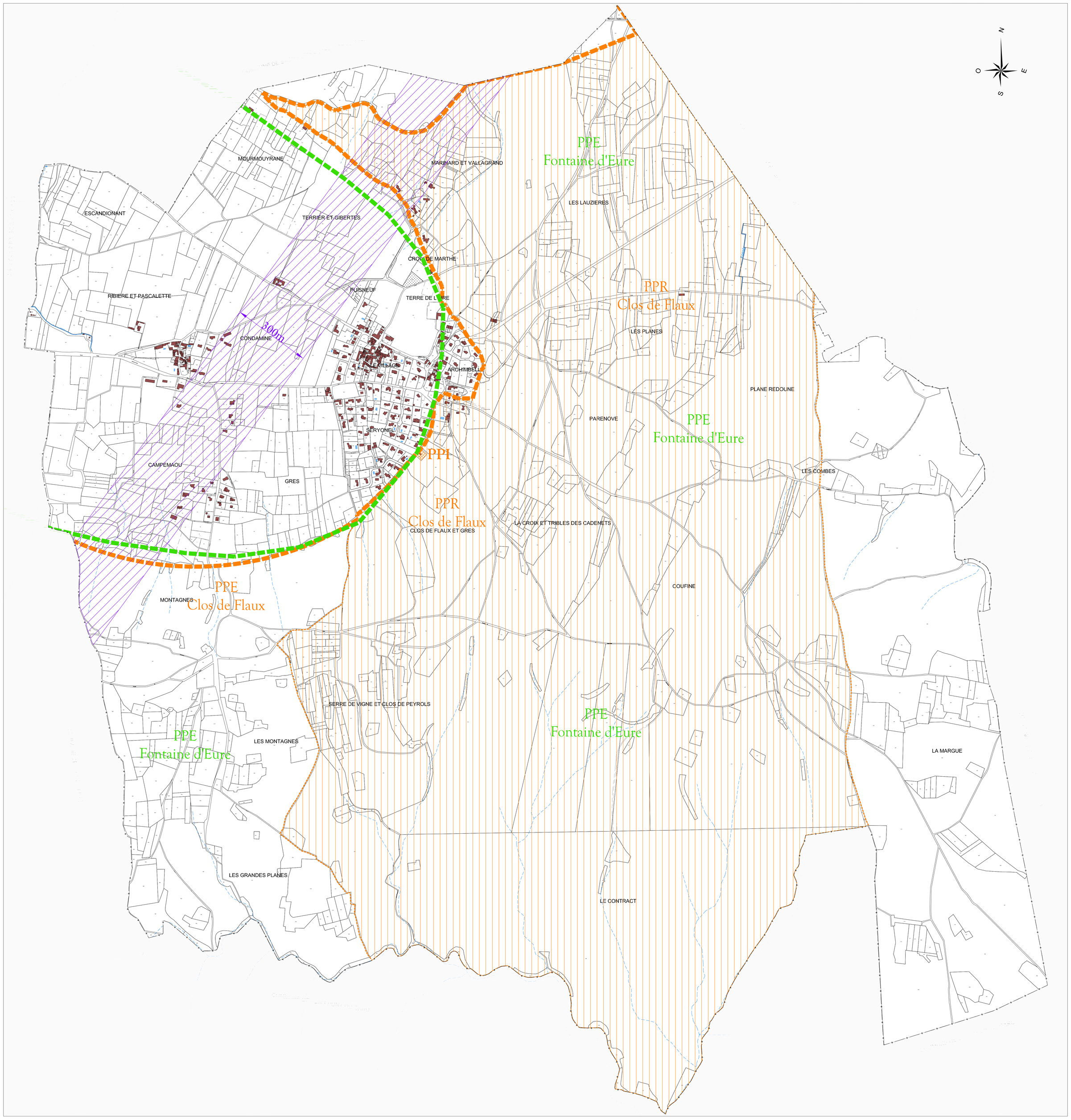
. Liaison hertzienne Bagnols-sur-Cèze - Nîmes II
Décret n° PTT 8900445D du 16/08/1989 - Bande de 300 m